

AA134

BASES

2 jours 14 heures

1 010 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

S'initier aux assurances de personnes

Assurances individuelles et collectives : épargne retraite, décès, incapacité de travail, invalidité

COMPÉTENCES VISÉES

- **Appliquer** la réglementation propre aux contrats d'assurance vie.
- **Explorer** les opportunités réglementaires, économiques ou commerciales pour développer son portefeuille client.
- **Analyser** les conventions collectives et les obligations des employeurs en matière de protection sociale supplémentaire des salariés.
- **Appliquer** la réglementation sur la distribution, propre aux contrats d'assurance vie, retraite, prévoyance et de complémentaire santé.

PROGRAMME

A. DÉFINIR LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ASSURANCES DE PERSONNES

1. Principe indemnitaire/ forfaitaire
2. Répartition ou capitalisation
3. Tables de mortalité
4. Provisions techniques et provisions mathématiques

B. RÉPERTORIER LES DIFFÉRENTS PRODUITS D'ASSURANCE DE PERSONNES

1. Assurances de personnes non-vie : GAV, santé
2. Assurances vie individuelle : épargne, retraite et prévoyance
 - technique
 - juridique
 - fiscal
3. Assurances vie collective : retraite et prévoyance collective
 - technique
 - juridique
 - fiscal

PUBLIC

- Chargés des opérations d'assurance de personnes
- Chargés d'indemnisation
- Collaborateurs fonctionnels de l'assurance
- Intermédiaires

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA132 - AL132

POINTS FORTS

Les mécanismes techniques communs aux assurances de personnes sont exposés. Le formateur traite, pour chaque contrat, sa définition, son fonctionnement technique et ses avantages de souscription. Des QCM et exercices permettent de contrôler l'acquisition des connaissances.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2020

PARIS

Les 10 et 11 mars 

Les 22 et 23 septembre

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.